



Communiqué de presse

6 octobre 2021

COVID 19:

Invitation à prendre rendez-vous pour le rappel vaccinal et dépistage de la population à Corzé

Face à l'évolution épidémiologique dans le département de Maine-et-Loire, avec aujourd'hui un taux d'incidence supérieur à 50 cas positifs pour 100 000 habitants, le Préfet et l'Agence Régionale de Santé invitent la population âgée de plus de 65 ans à programmer son rappel vaccinal dans les meilleurs délais. Ce rappel, réalisé avec un vaccin à ARN messager (Pfizer ou Moderna), peut être réalisé par un médecin traitant, un pharmacien ou dans l'un des six centres de vaccination du Maine-et-Loire, 6 mois après avoir reçu un schéma vaccinal complet. Il permet de renforcer la protection immunitaire contre la COVID-19. Des rendez-vous sont disponibles sur l'application Doctolib.

ADRESSES DES CENTRES DE VACCINATION

- Centre de vaccination du Parc des expositions d'Angers : lieu-dit Le Manoir, 49000 Angers (accès par portail 4). Des navettes par bus (ligne n°2) sont à disposition pour s'y rendre depuis la Place Lorraine à Angers
- Centre de vaccination de Cholet : Salle de la Meilleraie, 2 Avenue Marcel Prat, 49300 Cholet
- Centre de vaccination de Saumur : lle des Enfants, 1143 avenue François Mitterrand, 49400 Saumur
- Centre de vaccination du Pin-en-Mauges : Salle du Relais du Bois, avenue des Mauges, 49110, Le Pin-en-Mauges Mauges-sur-Loire
- Centre de vaccination Baugé : Centre Culturel René d'Anjou, Ruelle de l'Orgerie, 49150 Baugé-en-Anjou
- Centre de vaccination de Segré : Groupe Milon, 10 rue Charles Guilleux, 49500 Segré-en-Anjou Bleu

OPÉRATION DE DÉPISTAGE À CORZÉ

Les données épidémiologiques montrent une circulation plus importante de la COVID-19 à Corzé, avec un taux d'incidence sur L'EPCI Anjou-Loir-Sarthe de 212 cas positifs pour 100 000 Habitants. Dans ce contexte, l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire et la commune de Corzé ont décidé d'agir au plus vite en lançant une campagne de dépistage sur ce secteur. L'objectif est de protéger les habitants en cassant rapidement les chaînes de contamination.

Elles invitent fortement les habitants à se faire dépister.

Cette opération permet de diagnostiquer et d'isoler les personnes qui seraient atteintes de la COVID-19 (ainsi que leurs contacts à risque) et qui, présentant peu ou pas de symptômes, l'ignoreraient. Elle permet aussi de mieux identifier la circulation du virus, en particulier celle des variants.

Le dépistage est rapide, gratuit, avec ou sans rendez-vous, sans ordonnance.

A noter:

L'isolement des personnes testées positives à la Covid-19 est désormais de 10 jours (contre 7 jours auparavant), qu'il s'agisse de cas de variant ou non.

Cette campagne s'adresse à l'ensemble des habitants de <u>Corzé, Seiches-sur-le-Loir, Rives-du-Loir-en-Anjou</u> et prévoit un dépistage par tests antigéniques et tests salivaires (pour les enfants). Les résultats sont connus en 15 à 20 minutes.

Les informations pratiques pour se faire dépister

- Samedi 9 Octobre 2021, de 10h à 16h Salle multi-sports, rue des Grands Mortiers à Corzé.
- Sans rendez-vous
- Pas besoin d'ordonnance pour s'y rendre
- Prévoir si possible sa carte d'identité et sa carte vitale

L'ARS a acté la tenue de cette campagne de dépistage. Elle missionne les équipes de médiateurs de l'association Protection civile du Maine et Loire. Ces dernières assureront :

- Le prélèvement, l'analyse et la communication du résultat des tests antigéniques pour la détection du SARS-Cov2
- La délivrance de messages de sensibilisation individuelle portant sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrières.

